



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note de mobilité générale

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Département des affaires transversales Inspection de l'Enseignement Agricole 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de mobilité DGER/DAT/2023-563 06/09/2023
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 22/09/2023

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures en vue de pourvoir 1 emploi de coordonnateur du pôle thématique « fonctionnement général, direction, action éducative » au sein de l'inspection de l'enseignement agricole.

Destinataires d'exécution

Administration centrale (DGER et SRH)
Inspection de l'Enseignement Agricole

Textes de référence : Décret n° 2019-1135 relatif aux emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Arrêté du 27 janvier 2020 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection de l'enseignement agricole

Il est fait appel de candidature en vue de pourvoir par détachement, en application du décret n° 2019-1135 du 5 novembre 2019 relatif aux emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole,

Poste d'inspecteur coordonnateur (ouvert exclusivement aux inspecteurs de l'enseignement agricole)

Inspecteur coordonnateur du pôle fonctionnement général, direction, action éducative UN EMPLOI

La fiche de poste correspondant à cet emploi est décrite en annexe de la présente note de service.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes (note de service DGER/SDEC/2020-101 du 11 février 2020) :

- Une lettre de motivation mettant en valeur les acquis de l'expérience et l'expertise approfondie nécessaire à l'exercice des fonctions définies,
- Un curriculum vitae,

Ce dossier doit être transmis **au plus tard le 22/09/2023** à marie.deleau@agriculture.gouv.fr, assistante du doyen, et emmanuel.delmotte01@agriculture.gouv.fr, doyen de l'inspection de l'enseignement agricole.

**Directeur général adjoint
Chef du service de
l'enseignement technique**

Luc MAURER

**Coordonnateur du pôle thématique « fonctionnement général,
direction, action éducative »**

Numéro du poste :	
Catégorie : A	
	Groupe RIFSEEP : G2
Poste vacant, ouvert exclusivement aux inspecteurs de l'enseignement agricole	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'Inspection de l'enseignement agricole (IEA), placée auprès du Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), est chargée des missions permanentes d'inspection, d'accompagnement, d'expertise et d'appui. Elle intervient sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>Elle est organisée en deux domaines (« pédagogique » et « établissements et missions »).</p> <p>Le pôle thématique « fonctionnement général, direction, action éducative » constitue l'un des trois pôles du domaine « établissements et missions »</p>
Objectifs du poste	<p>Le coordonnateur du pôle « fonctionnement général, direction, action éducative » est chargé de l'organisation du travail et de l'animation de l'ensemble des activités des inspecteurs relevant de cette thématique (fonctionnement général des établissements de l'enseignement agricole, personnels de direction, d'encadrement et de vie scolaire, action éducative). Il travaille en relation étroite avec l'assesseur chargé du domaine « établissement et missions »</p> <p>Il est membre de la cellule nationale de l'inspection de l'enseignement agricole</p> <p>Il est également chargé de l'animation d'un groupe transversal.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>- Coordonner les missions relevant du pôle « fonctionnement général, direction, action éducative »: recueil et suivi des commandes, veille juridique et réglementaire, conseil au recrutement, formation et suivi des personnels de direction, d'encadrement et d'action éducative, organisation de l'appui à la prise de fonction de ces personnels, expertise auprès de la DGER en matière de production juridique et réglementaire, expertise auprès des services déconcentrés et des établissements, organisation et suivi des réunions tripartites IGAPS/DRAAF/IEA,...</p>

	<p>- Le cas échéant, animer les travaux relatifs au groupe transversal dont il a la responsabilité.</p> <p>- Participer aux activités de la cellule nationale de l'inspection de l'enseignement agricole : participation à la gestion et à l'organisation générale de l'IEA, participation aux réunions tripartites DRAAF/IGAPS/IEA,...</p>	
Champ relationnel du poste	<p>Le Doyen, l'assesseur du domaine « établissements et missions », les personnels de la cellule nationale et les inspecteurs</p> <p>Services de la DGER, Secrétariat Général du MASA. DGFIP, MENJ, CGAAER, RAPS, IGESR, Fédérations de l'enseignement privé</p> <p>Services déconcentrés (DRAAF), établissements publics d'enseignement, locaux et nationaux, techniques et supérieurs</p> <p>Etablissements du dispositif national d'appui (Institut Agronomique - Dijon en particulier)</p>	
Compétences liées au poste	<p>Savoirs</p> <p>Connaissance du système de formation et en particulier de l'enseignement agricole</p> <p>Connaissance de l'inspection de l'enseignement agricole (organisation, fonctionnement)</p> <p>Expertise approfondie dans les domaines administratif, juridique et financier</p> <p>Expertise approfondie dans le domaine de l'action éducative</p>	<p>Savoir-faire</p> <p>Aptitude à l'animation d'équipe</p> <p>Aptitude au travail en équipe</p> <p>Qualités relationnelles</p> <p>Aptitude à l'analyse et à la synthèse</p> <p>Aptitude à la négociation</p> <p>Sens de la pédagogie</p> <p>Maitrise de l'expression écrite et orale</p> <p>Loyauté et sens du service public</p>
Personnes à contacter	<p>Emmanuel DELMOTTE, Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole Tel : 01 49 55 52 85 courriel : emmanuel.delmotte01@agriculture.gouv.fr</p>	